

Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les représentants du Bureau régional de l’OMS pour l’Europe et de la Commission économique des Nations Unies pour l’Europe, chers collègues,

L’être humain est programmé pour bouger ! 99% de l’histoire de l’homme est caractérisé par une vie active et le mouvement physique a fait longtemps partie de notre quotidien. Mais aujourd’hui, les activités de bureau progressent, les occasions de bouger se raréfient et les mauvaises postures se généralisent. La population active passe en moyenne 60 pourcent de ses journées au travail. Une grande partie en position assise, avec pour résultat trop de sédentarité pour plus de la moitié, une baisse des performances et une augmentation de la prédisposition aux maladies. Pour autant, les personnes exerçant un travail physique ne sont pas toujours mieux loties. Les travaux physiques intenses s’accompagnent souvent de troubles de l’appareil locomoteur, particulièrement du dos.

Devant ces défis, la promotion de la santé et la prévention restent des enjeux sociaux importants. Mais il ne faut pas oublier qu’en Suisse ainsi que dans beaucoup d’autres pays, l’état de santé de notre population dépend à 60% de facteurs externes à la politique de la santé, comme l’éducation, la situation professionnelle et le revenu, voire la situation en matière de transports et de logement. Ces divers facteurs nous font comprendre l’importance d’une politique de la santé qui vise à l’égalité des chances et qui englobe aussi des mesures qui développent un environnement favorable à des habitudes de vie saines.

En Suisse, l’Office fédéral de la santé publique agit, au travers du Programme National Alimentation et Activité Physique, en essayant

d'établir des collaborations multisectorielles au niveau national. Depuis 2009, notre office collabore ainsi avec succès avec les offices fédéraux du développement territorial, des transports, des routes, de l'environnement et de l'énergie.

A travers ces interactions nous avons participé à l'élaboration de différents projets, comme p.ex.

- Le développement d'un *Guide Les espaces ouverts dans les agglomérations* qui explique comment aménager des espaces ouverts – donc non-construits – propices à la pratique d'une activité physique et qui sont facilement accessibles par la mobilité douce. Je vous ai apporté quelques exemplaires du Guide qui sont à votre disposition dans cette salle.

Un autre de nos buts est de favoriser les conditions générales de la mobilité douce - telle qu'elle est préconisée dans la Déclaration de Paris. Pour ce faire, nous avons mis en place une collaboration multisectorielle avec le Centre de services pour une mobilité innovatrice et durable. Notre point de départ pour le développement de nos réflexions était le suivant : La plupart des décisions en matière de mobilité se prennent aujourd'hui au domicile, car la plupart des déplacements se font depuis ou vers le domicile. L'accessibilité des modes de transport et l'offre de mobilité à proximité sont donc des facteurs déterminants de ce choix.

C'est la raison pour laquelle nous avons cherché de nouvelles approches et développé – entre autre – un projet pilote dans un lotissement en ville de Zurich. Après avoir étudié les infrastructures, répondu à un questionnaire et participé à quelques ateliers sur les besoins et les possibilités d'une mobilité douce, les habitants de ce lotissement ont finalement décidé que celui-ci deviendrait une zone sans voiture. Cet exemple illustre comment la participation de la population

résidante – conformément au principe PEOPLE FIRST de THE PEP – et la modification de l'infrastructure peuvent changer positivement et durablement les habitudes de mobilité.

Sur le plan international, nous sommes convaincus que THE PEP constitue une plate-forme importante qui permet les échanges nécessaires à une collaboration fructueuse entre la santé, les transports et la mobilité et qui rend possible la création de conditions favorables à l'encouragement de l'activité physique. Nous nous réjouissons des succès de ce programme et apportons notre soutien à la Déclaration de Paris qui en est le prolongement, en particulier à son volet d'encouragement de la mobilité douce.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.